OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

IRPP

Rapport annuel
2018-2019

MISSION

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme national indépendant, bilingue et sans but lucratif. Il a pour mission d'améliorer les politiques publiques en produisant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements.

L'indépendance de l'Institut est assurée par un fonds de dotation établi au début des années 1970 grâce aux contributions des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

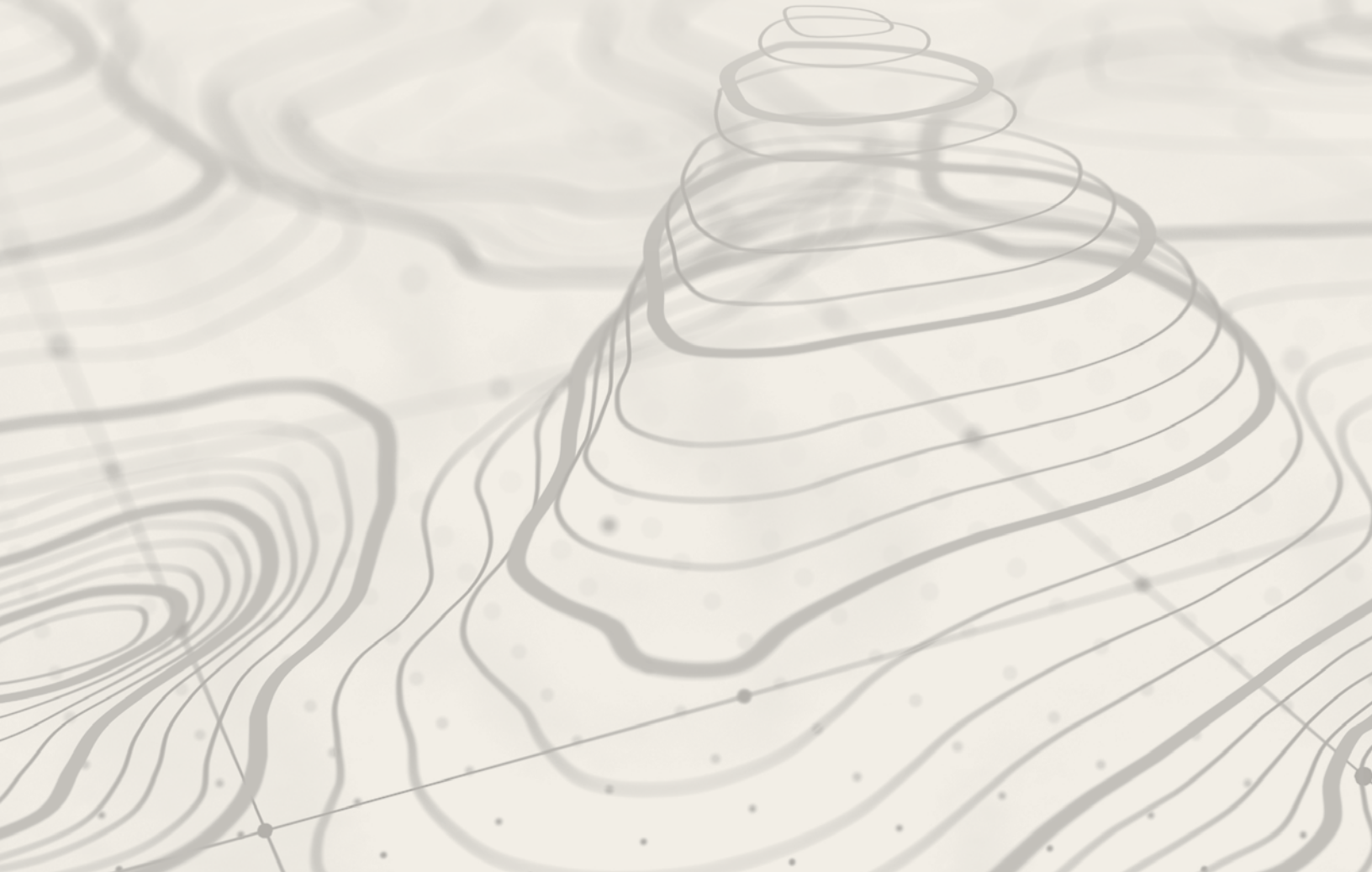

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : A. Anne McLellan, Edmonton
Vice-président : Michael B. Decter, Toronto

Robert Badun, Toronto
David N. Biette, New York
Ian Brodie, Calgary
Kim Brooks, Halifax
Cassie Doyle, Vancouver
Jock Finlayson, Vancouver
Graham Fox, Montréal
Lea B. Hansen, Toronto
George E. Lafond, Victoria
Nancy Olewiler, Vancouver
John Parisella, Montréal
Elizabeth Roscoe, Ottawa
Kim West, Halifax

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

de l'exercice terminé le 31 mars 2019 (en milliers de dollars)

	2019	2018	2017
Budget de fonctionnement	2 744	2 492	2 450
Charges	2 753	2 370	2 303
Excédent (insuffisance) du budget de fonctionnement sur les charges	(9)	122	147

L'EXERCICE 2018-2019 EN BREF

13
publications

15
événements

494
articles d'*Options politiques*

Balados

23
balados

26 192
auditeurs

Réseaux sociaux

14 081
abonnés Twitter

2 017
« J'aime » sur Facebook

Références aux recherches

344
milieu universitaire

18
sphère gouvernementale

Mentions dans les médias

1 360
reportages

5
textes d'opinion

344 088 115
lecteurs et auditeurs potentiels

Activités en ligne

1 339 332
pages vues

715 700
utilisateurs

11 819
téléchargements

Interventions des experts de l'IRPP

11
activités parlementaires

2
présentations

PUBLICATIONS

Les services de garde subventionnés : l'exception du Québec dans le contexte fédéral
Gabriel Arsenault, Olivier Jacques et Antonia Maioni
Avril 2018

Créer une commission indépendante pour organiser les débats des chefs aux élections fédérales
Rapport sur les tables rondes
Avril 2018

Coordinating Federalism: Intergovernmental Agenda-Setting in Canada and the United States
Jared Wesley
Mai 2018

Universal Pharmacare and Federalism: Policy Options for Canada
Colleen M. Flood, Bryan Thomas, Asad Ali Moten et Patrick Fafard
Septembre 2018

Facing the Facts: Reconsidering Business Innovation Policy in Canada
Peter Nicholson
Octobre 2018

Repenser le système canadien de justice pénale
Rapport sur les tables rondes
Octobre 2018

Federalism and International Trade Policy: The Canadian Provinces in Comparative Perspective
Jörg Broschek et Patricia Goff
Octobre 2018

A National Urban Policy for Canada? The Implicit Federal Agenda
Neil Bradford
Novembre 2018

A Digital Strategy for Canada: The Current Challenge
David A. Wolfe
Janvier 2019

Indigenous Self-Determination in Northern Canada and Norway
Gary N. Wilson et Per Selle
Février 2019

Le renouvellement du Sénat du Canada : poursuivre dans quelle voie ?
Rapport sur une table ronde
Février 2019

Improving Advance Medical Directives: Lessons from Quebec
Louise Bernier et Catherine Régis
Mars 2019

Moving Toward a New and Improved Senate
Paul Thomas
Mars 2019

ÉVÉNEMENTS

Tables rondes
Examen de l'interaction entre la justice pénale et d'autres systèmes sociaux
Avril 2018, Edmonton, Montréal, Toronto, Halifax

Symposium
« A New Take on Innovation in Canada: Boosting the Demand Side »
Mai 2018, Ottawa

Déjeuner-causerie
« The First Trudeau Mandate in Perspective and Election 2019 »
Juin 2018, St. John's

Table ronde
« Innovation-Driven Growth and Inclusive Economic Growth in Canada »
Juillet 2018, Montréal

Webinaire
« Coordinating Federalism: Intergovernmental Agenda-Setting in Canada and the United States »
Septembre 2018

Webinaire
« Interpreting Canada's Medical Assistance in Dying Legislation »
Septembre 2018

Table ronde
« Renewal of the Canadian Senate: Where to from Here? »
Septembre 2018, Ottawa

Table ronde
« The Future of Skills and Adult Learning »
Octobre 2018, Toronto

5 à 7 de l'IRPP
« Que signifie le nouvel échiquier politique québécois pour les grands enjeux de société ? »
Novembre 2018, Montréal

Série de petits-déjeuners préélectoraux d'*Options politiques*
« Improving Canada's Tax System »
Janvier 2019, Ottawa

Série de petits-déjeuners préélectoraux d'*Options politiques*
« Climate Change Policy »
Février 2019, Ottawa

5 à 7 de l'IRPP
« Comment miser sur les écosystèmes d'innovation ? »
Mars 2019, Montréal

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne McLellan

C'est avec grand plaisir que je présente ce premier rapport annuel en qualité de présidente du conseil d'administration de l'IRPP, d'autant plus que l'Institut a connu une autre excellente année et défini de nouvelles orientations de recherche. Durant l'exercice 2018-2019, il a publié 13 études et rapports, tenu 15 événements à l'échelle du pays et totalisé en ligne plus de 1,3 million de pages vues.

Le Conseil a connu une année de transition et de changement. En décembre, nous avons salué le départ de mon prédécesseur, Graham Scott, qui s'est retiré de la présidence du Conseil après avoir occupé pendant plus de 12 ans diverses fonctions auprès de l'Institut. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants du leadership exceptionnel dont il a fait preuve et de sa grande maîtrise des questions de gouvernance.

En décembre, lorsque j'ai entamé mon mandat de présidente, Michael Decter est devenu vice-président du Conseil. Nous avons aussi accueilli un nouvel administrateur, Robert Badun, qui fera profiter notre Conseil et notre Comité des placements de ses 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers. Puis, en mars, Alain Dubuc a renoué avec le Conseil pour un mandat de trois ans, qu'il exercera concurremment à ses fonctions actuelles de conseiller stratégique à l'Institut du Québec et de professeur agrégé à HEC Montréal.

Nous accueillerons en juin 2019 trois nouveaux administrateurs, Alex Marland, Christopher Sands et Vianne Timmons. Alex Marland est professeur au Département de sciences politiques de l'Université Memorial de Terre-Neuve, Christopher Sands est professeur de recherche principal et directeur du Center for Canadian Studies de l'Université John Hopkins de Washington, et Vianne Timmons est rectrice de l'Université de Regina.

Ce renouvellement s'accompagne du retrait de trois administrateurs dont le mandat s'achèvera en juin 2019. Nous saluons ainsi le départ de David Biette, Kim Brooks et George Lafond, qui ont manifesté un dévouement exemplaire et ont énormément contribué à l'essor de l'IRPP. Je leur adresse, au nom de mes collègues du Conseil, mes plus sincères remerciements. Nous avons aussi grandement bénéficié du dévouement et des compétences de notre Comité des placements, dont les efforts pour obtenir un bon rendement du Fonds de dotation ont sensiblement renforcé la capacité de l'IRPP de remplir sa mission. Je remercie tous ses membres, administrateurs et délégués de leur indéfectible engagement.

L'actualisation de nos programmes de recherche et la création du Centre d'excellence sur la fédération canadienne, qui ouvrira ses portes en 2019, nous font envisager l'avenir avec confiance et optimisme. J'aimerais remercier mes collègues du Conseil, notre président Graham Fox et l'ensemble de notre personnel, dont les efforts soutenus font de l'IRPP un acteur clé du débat public et une référence de premier plan grâce à la qualité de ses recherches fondées sur des données probantes.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'IRPP

Graham Fox

En cette ère de défiance et de désinformation, l'IRPP demeure une source de recherche tout à la fois fiable, pertinente et indépendante. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire valoir auprès de tous les gouvernements l'importance de fonder leurs décisions sur des faits probants et sur une recherche de la plus haute qualité.

Soutenus par de nouveaux collègues et par des ressources supplémentaires pour mener à bien nos activités, nous ouvrons cette année de nouvelles pistes de recherche. En 2018, nous avons notamment jeté les bases de notre Centre d'excellence sur la fédération canadienne. Cet organisme de recherche permanent, qui occupera les locaux de l'IRPP, vise à renforcer les capacités de recherche sur les enjeux liés au fédéralisme canadien. Sa création a été rendue possible grâce à un apport de 10 millions de dollars du gouvernement du Canada. Les débats sur la tarification du carbone, l'immigration, les pipelines ou la péréquation qui agitent l'ensemble du pays nous rappellent chaque jour que le fédéralisme détermine fondamentalement nos réponses politiques aux grands défis nationaux. D'où l'importance de mieux comprendre le fonctionnement du pays pour assurer notre réussite collective.

Nos publications, nos événements et notre magazine *Options politiques* cherchent à mettre en avant le meilleur de la recherche universitaire, tout en sollicitant les leaders d'autres secteurs et les décideurs gouvernementaux. Cette année, nous avons examiné la situation de l'innovation en entreprise, analysé les récentes réformes apportées au Sénat, étudié l'interaction de notre système de justice pénale avec nos autres systèmes sociaux et proposé un cadre d'action visant à créer une commission indépendante chargée d'organiser les débats des chefs de parti aux élections fédérales. Nos activités nous ont menés dans toutes les régions du pays, et notre magazine *Options politiques* a rejoint plus de lecteurs que jamais.

Nous avons aussi étoffé notre équipe pour répondre à une demande croissante de points de vue rigoureux et diversifiés en politiques publiques. Nous avons ainsi confié le poste de rédactrice adjointe d'*Options politiques* (volet anglais) à Evangeline Sadler, qui possède plus de 20 ans d'expérience de la salle de presse du quotidien *Montreal Gazette*. De son côté, Julia Bugiel s'est jointe à notre équipe des communications à titre de créatrice de contenu numérique, remplaçant à ce poste Madi Haslam, désormais rédactrice adjointe du magazine *Maisonneuve*.

Pour ce qui est du conseil d'administration, nous avons salué en décembre l'arrivée de sa nouvelle présidente, Anne McLellan, qui en était membre depuis 2008 et en fut une administratrice et une vice-présidente dévouée. J'envisage notre collaboration avec un plaisir d'autant plus vif que son engagement en faveur de notre mission permettra sans nul doute à l'IRPP d'étendre son rayonnement en ces temps incertains. J'aimerais ici remercier chaleureusement son prédécesseur, Graham Scott, qui a présidé pendant six ans aux destinées du Conseil. L'essor de l'IRPP doit énormément à son soutien et à son leadership.

Je remercie enfin mes collègues, les membres de notre Conseil et tous les responsables des cercles gouvernementaux, du monde universitaire et du milieu des affaires qui ont consacré temps et ressources à nos travaux. C'est à eux que l'IRPP doit sa capacité de traiter les questions les plus complexes et de préserver l'indépendance qui est si essentielle à sa réussite. Nous vous sommes infiniment reconnaissants de votre soutien et vous remercions de votre générosité.

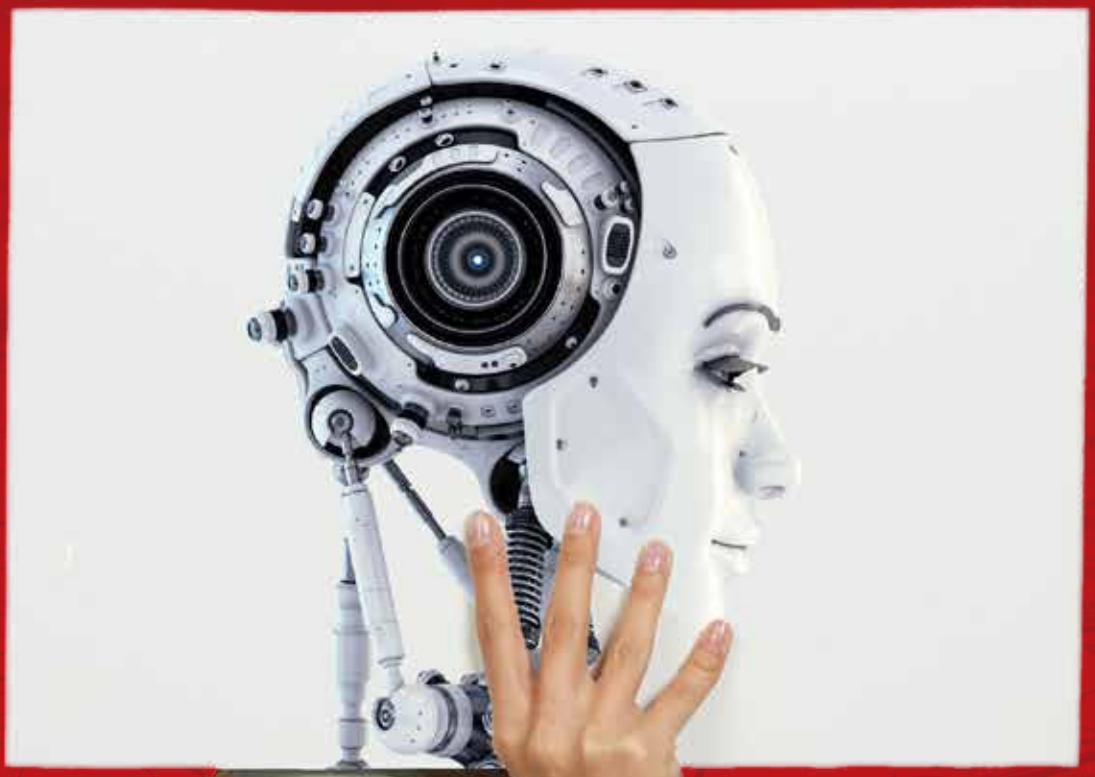

RECHERCHE

France St-Hilaire, vice-présidente à la recherche
Directeurs de recherche : Colin Busby, Joanne Castonguay, Natalia Mishagina, F. Leslie Seidle

Le phénomène de la désinformation a pris une telle ampleur qu'il menace notre capacité de prendre des décisions éclairées en matière économique, sociale et politique. Dans ce contexte instable, les travaux de l'IRPP restent une valeur sûre et continuent d'alimenter les plus importants débats au pays. La production d'une recherche aussi rigoureuse qu'indépendante est au cœur de notre mission d'améliorer les politiques publiques canadiennes. Pour ce faire, nous publions des études évaluées par des pairs, nous tenons des conférences, des tables rondes et des débats d'experts, et nous collaborons avec des chercheurs universitaires et gouvernementaux au repérage et à l'analyse des enjeux politiques de demain.

OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

Les mises à pied chez Fiat Chrysler à Windsor, la fermeture de l'usine GM d'Oshawa et les turbulences économiques en Alberta, causées par d'importantes variations du prix du pétrole, nous ont rappelé à quel point les travailleurs canadiens peuvent être vulnérables aux forces concurrentielles mondiales. Et c'est sans parler de l'inquiétude suscitée par l'impact potentiel de l'intelligence artificielle et de la robotisation des emplois.

Nous avons défini l'an dernier de nouveaux axes de recherche en vue d'examiner comment les programmes de soutien du revenu et les systèmes d'éducation et de formation des adultes pourraient répondre plus efficacement aux effets de la mondialisation et des changements technologiques. Nous continuons cette année de préciser et d'élargir ce programme en consultant des experts et des intervenants qui nous aideront à mieux comprendre l'évolution du marché du travail et son incidence sur les politiques publiques, de même qu'en commandant des études sur l'adaptation des programmes éducatifs et sociaux aux nouvelles réalités du marché, de l'automatisation et de la suppression d'emplois. Nous avons ainsi élargi notre définition du « filet de sécurité sociale » pour tenir compte des lois et des politiques qui soutiennent les institutions du marché du travail et encadrent les relations de travail, de manière à déterminer les répercussions de ces forces mondiales sur les travailleurs et sur l'ensemble de la société.

Enfin, nous poursuivons nos travaux sur trois autres fronts : les nouveaux enjeux de politiques concernant le fédéralisme et la gouvernance, l'importance de l'innovation pour l'économie du pays et les défis liés au vieillissement de la population.

CHAMPS DE RECHERCHE

Évolution de la communauté fédérale canadienne

Ce programme est centré sur l'évolution de la fédération en tant que système politique, mais aussi en tant que communauté soucieuse d'intégrer les différentes formes de diversité. Nos travaux jettent un nouvel éclairage sur les liens entre nos politiques publiques et certains aspects clés du fédéralisme canadien, de même que sur les changements à apporter aux institutions fédérales et intergouvernementales.

L'IRPP est ainsi le seul organisme de recherche qui ait analysé l'incidence du nouveau processus de nomination des sénateurs sur le fonctionnement du Sénat. Nous avons en effet publié une étude du réputé politologue Paul Thomas, qui dresse un bilan critique du renouvellement de la seconde chambre et souligne notamment l'émergence d'une culture moins partisane.

Alors que le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments menait ses consultations à l'échelle du pays, Colleen Flood et ses coauteurs examinaient les répercussions

que pourraient avoir deux modes d'application d'un régime universel sur les accords fiscaux entre Ottawa et les provinces. L'intégration des médicaments à la couverture d'assurance-maladie devrait figurer parmi les enjeux clés du débat entre les partis lors des prochaines élections fédérales.

Enfin, nous continuons d'enrichir la documentation de plus en plus abondante sur l'évolution de la gouvernance autochtone au sein du cadre fédéral canadien. L'étude de Gary Wilson et Per Selle examine ainsi les différences entre les parcours d'autodétermination empruntés par deux peuples autochtones reconnus comme précurseurs, à savoir les Inuits du Canada et les Sámi de la Norvège.

La demande, levier de l'innovation

Les perspectives économiques du Canada dépendent fortement de la croissance de sa productivité et d'une meilleure performance en matière d'innovation. Nos gouvernements tentent depuis plusieurs décennies de promouvoir l'innovation en entreprise, mais leurs efforts tardent à produire les résultats escomptés. Ce programme de recherche vise à mieux comprendre comment fonctionne la demande d'innovation et comment les gouvernements pourraient stimuler cette demande.

Pour lancer ce programme, nous avons réuni plus de 60 chercheurs, intervenants et experts internationaux à l'occasion d'une conférence de deux jours qui avait pour but d'examiner les défis de l'innovation au Canada et les nouvelles recherches sur la question, mais aussi d'entendre les avis et les préoccupations d'entreprises et de décideurs du pays. Cette rencontre nous a permis de cibler les lacunes de la recherche et de définir les grands axes de nos travaux.

Certains des exposés de la conférence ont servi de base à l'élaboration d'études, dont deux ont été publiées ces derniers mois. Dans la première, le spécialiste Peter Nicholson décrit les causes de la faible performance du Canada en matière d'innovation, explique pourquoi elle perdure et détaille les raisons de cette situation intenable. Dans la seconde étude, David Wolfe soutient que la compétitivité et la croissance canadiennes sont inextricablement liées à notre capacité d'exploiter les occasions créées par la numérisation de l'économie. Il plaide pour une stratégie ciblée qui favoriserait l'adoption rapide des technologies numériques dans tous les secteurs de l'économie tout en soutenant l'essor et l'internationalisation des entreprises numériques.

Défis du vieillissement

Le vieillissement de la population suscitera dans les prochaines décennies des défis économiques et sociaux d'une grande complexité pour tous les ordres de gouvernement. Ce programme de recherche vise à mieux comprendre ce phénomène démographique et ses répercussions sur les politiques publiques et l'ensemble de la société.

Tout particulièrement, les politiques sur les soins de fin de vie évoluent rapidement et seront soumises à un examen détaillé au fur et à mesure que vieillira la population. Déjà, l'adoption du projet de loi fédéral C-14 sur l'aide médicale à mourir a suscité plusieurs interrogations. Outre le fait qu'elle ne répond pas à d'épineuses questions liées à la complexité de certaines demandes, la loi laisse place à des interprétations divergentes pour ce qui est de l'admissibilité à cette aide qui ont d'ailleurs fait l'objet de contestations judiciaires dans plusieurs provinces. Dans le rapport que nous avons publié sur le sujet, Jocelyn Downie et Jennifer Chandler analysent plusieurs termes et formulations qu'il est nécessaire de clarifier, tout en proposant des interprétations fondées sur l'expérience clinique et d'autres types d'expertise. Le vif intérêt suscité par le rapport, mais aussi par un webinaire des auteures visionné par 430 personnes, semble indiquer le désir du grand public de s'informer et de discuter en profondeur d'enjeux sensibles qui nous concernent tous.

Un autre important aspect de la question est abordé dans une étude de Louise Bernier et Catherine Régis, qui examinent comment s'assurer que les directives médicales anticipées (DMA) ou autres formes de planification préalable des soins de fin de vie traduisent les volontés, les valeurs et les croyances de chacun. Pour aider les Canadiens à s'y retrouver, elles dressent le bilan de l'application des DMA dans plusieurs provinces pour mettre en évidence les meilleures pratiques, mais aussi les lacunes des directives actuelles. Elles montrent enfin que certaines approches semblent mieux servir les intérêts et le mieux-être des individus, et elles incitent les provinces à partager leurs expériences.

TIONS
POLITIQUES
LE FORUM AU SERVICE DU BIEN PUBLIC
DOSSIERS
MULTIMÉDIA
ÉVÉNEMENTS
À PROPOS
English
POLICY
OPTIONS
POLITIQUES
LE FORUM AU SERVICE DU BIEN PUBLIC
ACTUALITÉS
DOSSIERS
MULTIMÉDIA
ÉVÉNEMENTS
À PROPOS
English
Moving
public
so hard
POLICY
OPTIONS
POLITIQUES
LE FORUM AU SERVICE DU BIEN PUBLIC
ACTUALITÉS
DOSSIERS
MULTIMÉDIA
ÉVÉNEMENTS
À PROPOS
Le blocage de nouveaux
oléoducs au Canada

OPTIONS POLITIQUES

Rédactrice en chef : Jennifer Ditchburn
Rédactrice adjointe, volet anglais : Evangeline Sadler
Rédactrice adjointe, volet français : Félice Schaefli

Avec 1,1 million de pages vues en 2018-2019, *Options politiques* possède désormais un lectorat fidélisé qui compte sur ses articles rigoureusement documentés et clairement rédigés pour se tenir informé des grands enjeux politiques du pays. Le magazine a aussi noué de solides liens avec des institutions aux vues similaires. Certains de ses grands dossiers ont ainsi donné lieu à des partenariats avec l'Osgoode Hall Law School de l'Université York, le Queen's International Institute on Social Policy, le Forum des politiques publiques, l'Université Memorial et le ministère fédéral de la Justice. Il a aussi collaboré avec le MacEachen Institute for Public Policy and Governance de l'Université Dalhousie à l'organisation d'un événement traitant de l'incidence de la désinformation sur le paysage politique actuel — tenu à guichets fermés à Halifax —, de même qu'avec la Nobel Women's Initiative lors d'une rencontre sur la politique étrangère féministe tenue à Montréal.

Notre rayonnement médiatique s'est vu confirmé par le succès de quatre discussions préélectorales sur les enjeux clés des prochaines élections fédérales. Elles ont réuni à Ottawa des spécialistes reconnus dans plusieurs domaines — des politiques climatiques à la fiscalité, en passant par les questions autochtones —, dont les analyses ont ensuite fait l'objet de vidéos et de balados publiés sur la plateforme d'*Options politiques*.

Comme il le fait régulièrement, le magazine a aussi traité d'enjeux politiques auxquels les médias grand public accordent moins d'attention, qu'il s'agisse du gouvernement numérique, des droits des consommateurs, des relations Couronne-Autochtones ou de la dimension politique des questions de genre. Signalons enfin que les chroniques de notre collaborateur Alain Noël lui ont valu une médaille d'argent lors des Prix d'excellence en publication numérique 2018 et qu'*Options politiques* est deux fois médaillé d'argent des Prix COPA (Canadian Online Publishing Awards) 2018, qui ont récompensé ses balados et les chroniques de sa rédactrice en chef, Jennifer Ditchburn.

COMMUNICATIONS

Coordonnatrice des communications : Shirley Cardenas

L'essor indiscutable de l'IRPP a bénéficié en 2018-2019 de l'efficacité de ses communications dans les médias classiques : nos recherches ont fait l'objet de 1 360 reportages, rejoignant plus de 344 millions de lecteurs et auditeurs potentiels, et ont été citées dans 375 articles de journaux, publications gouvernementales et présentations publiques. Du côté des médias numériques, leur popularité sans précédent nous a permis de renforcer notre capacité de toucher directement nos publics cibles, des citoyens engagés aux sénateurs en exercice. Nos études et articles ont ainsi généré plus de 1,3 million de pages vues et 11 819 téléchargements, nos balados ont attiré 26 192 auditeurs, et nos vidéos et webinaires ont été vus par plus de 2 900 personnes. Le nombre de nos abonnés LinkedIn a bondi de 80 p. 100, tandis que nos abonnés Twitter et nos mentions « J'aime » sur Facebook ont augmenté de 20 p. 100.

Pour étendre son rayonnement, l'Institut consolide sans cesse son environnement numérique. Nous avons relancé l'an dernier notre site Web avec un design mieux adapté aux appareils mobiles. Cette année, nous en avons amélioré les fonctions de recherche et rationalisé l'architecture d'information pour simplifier l'indexation de nos travaux par les engins de recherche. Maintenant que nos archives ont été élargies pour inclure 10 ans de publications supplémentaires, jamais nos concitoyens n'ont joui d'un meilleur accès à nos analyses, articles et commentaires. Dans cet espace numérique où se tient une part grandissante du débat public, l'IRPP demeure une source primordiale d'échange et de réflexion.

RAPPORT DU COMITÉ DES PLACEMENTS

Présidente : Lea Hansen
Membres : Robert Badun, Michael Decter, Monika Skiba, Elizabeth Roscoe, Ali Suleman

Le Fonds de dotation de l'IRPP a pour objectif de subvenir aux besoins de l'Institut. Le Comité des placements vise à maintenir la valeur réelle du Fonds après inflation, de façon qu'il produise les revenus nécessaires aux activités futures de l'Institut. Le Comité des placements a pour rôle de conseiller le conseil d'administration sur la stratégie d'investissement de l'Institut, de déterminer et de recommander la meilleure composition de l'actif du Fonds, de choisir les gestionnaires de placement externes et de les tenir responsables de l'exécution de leur mandat (en matière de risque comme de rendement), et d'agir auprès du Conseil en tant que ressource sur les questions d'investissement.

Le Comité des placements et le Conseil ont toujours reconnu que le maintien des activités de l'Institut et la protection de la valeur du Fonds peuvent représenter des objectifs potentiellement contradictoires. C'est pourquoi l'Institut a utilisé différentes approches et formules au cours des années pour déterminer le montant du retrait annuel du Fonds pour ses activités tout en assurant la viabilité à long terme du Fonds.

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-2009, le Conseil a décidé de réduire de façon progressive le taux de retrait, qui était alors de 5 p. 100, au taux actuel de 4 p. 100. Afin de diminuer davantage l'effet de volatilité du portefeuille sur le montant retiré du Fonds pour les activités de l'Institut, le Comité a alors choisi la formule Yale modifiée. Cette formule se base sur 80 p. 100 du budget de fonctionnement du précédent exercice, majoré en fonction du taux d'inflation établi par l'indice des prix à la consommation de l'année précédente, et sur 20 p. 100 du taux de retrait à long terme appliqué à la moyenne de la valeur marchande du Fonds des quatre trimestres antérieurs se terminant le 31 décembre.
En 2012, le Comité a décidé de délaisser les fonds de placement équilibrés pour des fonds spécialisés et de modifier la composition de l'actif à 70 p. 100 d'actions (30 p. 100 en actions canadiennes, 20 p. 100 en actions américaines et 20 p. 100 en actions étrangères) et à 30 p. 100 de revenu fixe. En 2013, le Comité a confié à Burgundy Asset Management la gestion de la part du fonds investie en actions. Puis, en 2014, il a confié aux gestionnaires de placement Phillips, Hager & North, gestion de placements, la part à revenu fixe du portefeuille, dont 25 p. 100 sont investis dans des hypothèques commerciales.

En janvier 2018, le Comité a décidé d'investir 10 p. 100 du Fonds dans le Fonds immobilier canadien de prestige de Bentall Kennedy (dont les revenus de base proviennent d'immeubles de bureaux, de bâtiments industriels et commerciaux et de bâtiments résidentiels collectifs). Cette décision repose sur l'analyse du Comité selon laquelle le rendement des obligations restera faible et les taux d'intérêt risquent d'augmenter. En conséquence, la composition de l'actif devrait se répartir comme suit : 70 p. 100 d'actions, 20 p. 100 d'obligations et 10 p. 100 d'immobilier. En juin 2018, le Comité a aussi décidé de changer la composition de l'actif pour réduire l'exposition aux actions canadiennes à 20 p. 100 (au lieu de 30 p. 100) et augmenter l'exposition aux actions américaines et aux actions internationales à 25 p. 100 (au lieu de 20 p. 100).

Pour l'exercice 2018-2019, la somme du Fonds transférée vers les activités s'est établie à 2 279 262 dollars, ce qui correspond à près de 80 p. 100 des coûts de fonctionnement.

Le marché des actions a continué de surclasser celui des obligations, dont le rendement a toutefois dépassé la moyenne des cinq dernières années.

Le Fonds a ainsi progressé de 8 p. 100 au cours de l'exercice 2018-2019, avant retraits et frais, et de 1,7 p. 100 après retraits et frais.

Depuis la création de l'IRPP il y a 47 ans, la contribution du Fonds à son fonctionnement se chiffre à environ 80 millions de dollars. L'IRPP a constamment atteint son objectif de maintenir la valeur réelle du Fonds, comme l'illustre la figure de la page suivante.

La valeur marchande combinée du Fonds s'établissait à 42 668 109 dollars au 31 mars 2019. La composition de son actif est indiquée au tableau de la page suivante.

FONDS DE DOTATION – COMPOSITION DE L'ACTIF

Réel (M $ / %)

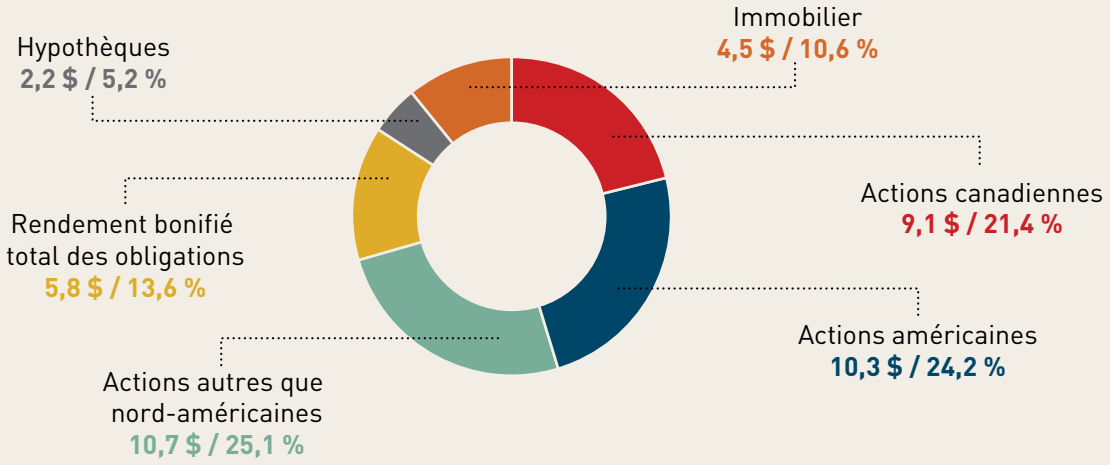

Politiques (%)

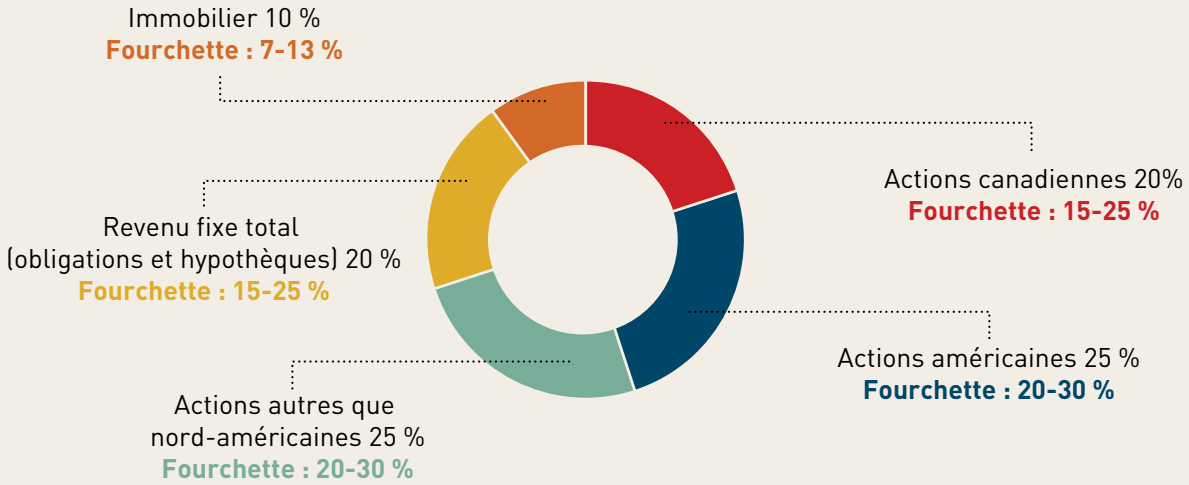

FONDS DE DOTATION – FAITS SAILLANTS

Le tableau ci-dessous montre que le Fonds de dotation a été géré de manière à réaliser le double objectif d'assurer les revenus nécessaires aux activités de l'IRPP et de maintenir la valeur réelle du Fonds.

	Exercices financiers				
	2019	**2018**	**2017**	**2016**	**2015**
Valeur marchande	42 668 109 $	41 937 523 $	43 071 421 $	40 664 295 $	42 965 969 $
Rendement (avant retraits et frais)	8,0 %	3,4 %	12,2 %	0,7 %	14,0 %
Rendement (après retraits et frais)	1,7 %	- 2,6 %	5,9 %	- 5,4 %	8,7 %
Retraits (frais en sus)*	2 279 262 $	2 228 923 $**	2 218 346 $**	2 216 765 $**	1 713 855 $
Budget de fonctionnement	2 872 336 $	2 529 350 $	2 489 927 $	2 410 034 $	2 266 242 $
Frais de gestion	346 260 $	368 760 $	332 135 $	390 619 $	379 174 $
Contribution du Fonds de dotation	79,3 %	68,4 % 90,1 %**	69,0 % 89,1 %**	71,2 % 91,9 %**	75,6 %

* Le montant retiré du Fonds de dotation aux fins des activités est déterminé à l'aide de la formule Yale modifiée.
** Comprend un retrait supplémentaire du Fonds de dotation autorisé par le conseil d'administration.

VALEUR NOMINALE ET INDEXÉE DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP, 1974-2019

(millions de dollars)

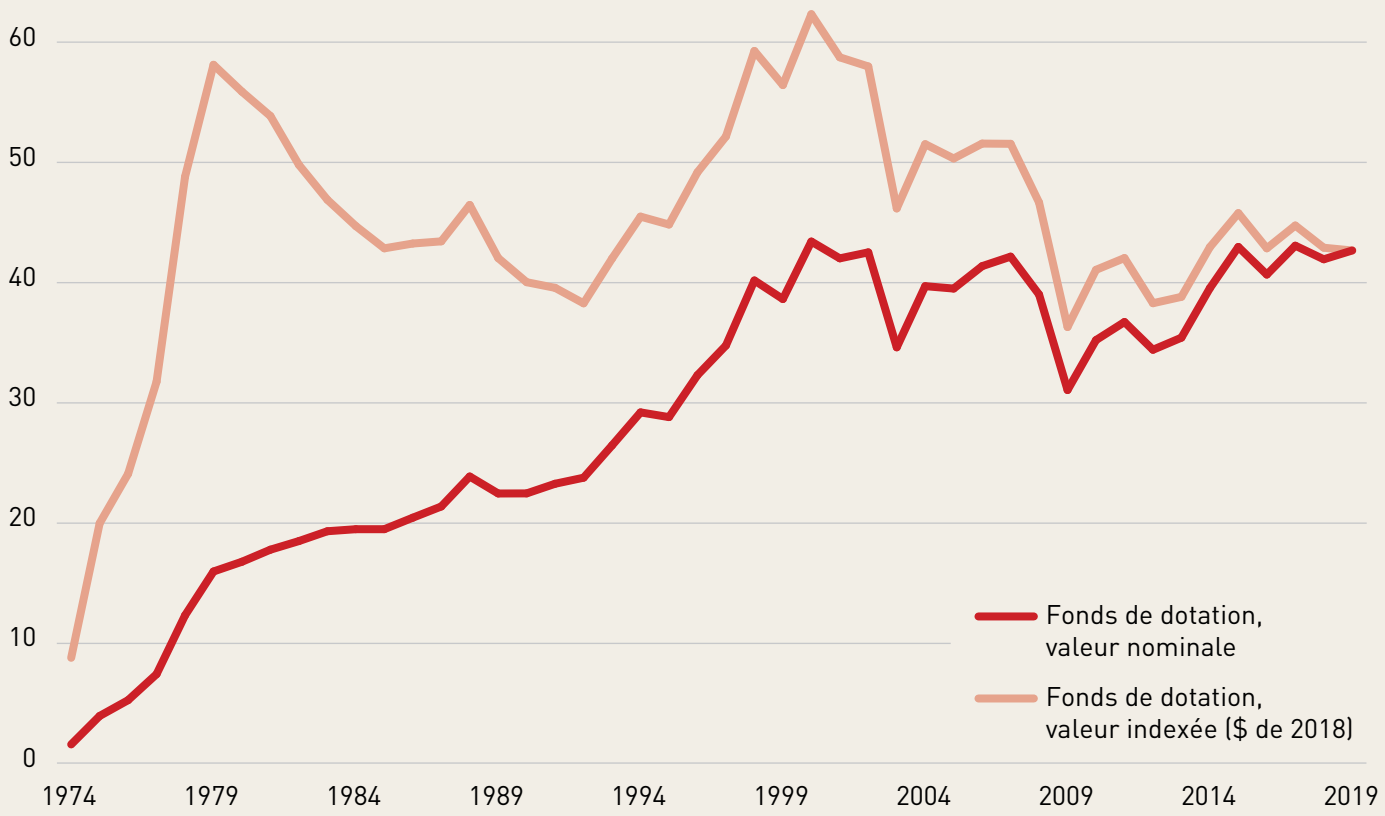

Note : La forte croissance observée jusqu'en 1986 s'explique en partie par d'importants apports en capitaux.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de
l'Institut de recherche en politiques publiques

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états de l'évolution de l'actif net, des produits et des charges et des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 5 juin 2018.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme de poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que

celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young LLP[1]

Montréal, Canada
Le 4 juin 2019

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A124456.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2019

	2019	2018
	$	$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**300 320**	305 108
Placements à court terme (note 3)	**1 450 000**	-
Débiteurs (note 4)	**261 817**	409 055
Frais payés d'avance	**34 094**	38 364
	2 046 231	752 527
Placements (note 5)	**51 218 109**	41 900 054
Immobilisations corporelles (note 6)	**21 540**	18 989
	53 285 880	42 671 570
PASSIFS		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 8)	**122 016**	157 529
Apports reportés (note 9)	**545 622**	45 622
	667 638	203 151
Engagements (note 12)		
ACTIF NET		
Dotation de base (grevée d'une affectation interne)	**43 054 055**	42 273 266
Dotation pour le Centre d'excellence (affectée)	**9 500 000**	-
Non affecté	**64 187**	195 153
	52 618 242	42 468 419
	53 285 880	42 671 570

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

_____
Administrateur

_____
Administrateur

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2019

	Dotation de base (grevée d'une affectation interne)	Dotation pour le Centre d'excellence (affectée) (note 11)	Non affecté	2019	2018
	$	$	$	$	$
Solde au début de l'exercice	**42 273 266**	**-**	**195 153**	**42 468 419**	43 454 012
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**-**	**-**	**649 823**	**649 823**	(985 593)
Transfert (note 10)	**780 789**	**-**	**(780 789)**	**-**	-
Apports à titre de la dotation pour le Centre d'excellence (note 11)	**-**	**9 500 000**	**-**	**9 500 000**	-
Solde à la fin de l'exercice	**43 054 055**	**9 500 000**	**64 187**	**52 618 242**	42 468 419

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
	$	$
PRODUITS		
Apports, partenaires et collaborateurs	**286 854**	61 124
Apports, autres	**27 910**	28 045
Publications et événements	**9 384**	10 713
Événements d'*Options politiques*	**5 995**	7 640
Publicité et promotion dans *Options politiques*	**12 981**	10 671
	343 124	118 193
CHARGES		
Services généraux de recherche et de soutien	**2 197 048**	1 845 094
Options politiques	**522 471**	451 943
Autres publications	**15 956**	58 920
Intérêts et frais bancaires	**7 858**	6 695
Amortissement des immobilisations corporelles	**10 018**	7 943
	2 753 351	2 370 595
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	**(2 410 227)**	(2 252 402)
Revenus nets d'investissement		
Variations de la juste valeur des investissements et des revenus d'intérêt	**1 940 558**	393 529
Dividendes	**1 441 781**	1 218 026
Coûts de transactions	**(322 289)**	(344 746)
	3 060 050	1 266 809
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**649 823**	(985 593)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**649 823**	(985 593)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**10 018**	7 943
Variations de la juste valeur des placements	**(517 082)**	(228 662)
	142 759	(1 206 312)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	**615 995**	4 401
	758 754	(1 201 911)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements à court terme	**(1 450 000)**	-
Acquisition de placements	**(13 255 853)**	(5 492 338)
Produit de la cession de placements	**4 454 880**	6 849 559
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(12 569)**	(12 067)
	(10 263 542)	1 345 154
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues au titre de la dotation	**9 500 000**	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	**(4 788)**	143 243
Trésorerie au début de l'exercice	**305 108**	161 865
Trésorerie à la fin de l'exercice	**300 320**	305 108

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme ») est un organisme canadien indépendant, bilingue et sans but lucratif. Il a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en générant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux actuels et à venir en matière de politiques auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements. L'indépendance de l'organisme est assurée par un fonds de dotation, soit la dotation de base (grevée d'une affectation interne), établi au début des années 1970 grâce aux apports des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé. L'organisme est constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et provinciale. L'organisme n'est donc pas sujet à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ci-après nommé « NCOSBL » et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation de ses produits. Les apports affectés sont reportés et sont comptabilisés en produits dans l'année où les dépenses connexes sont engagées lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits de publicité et de promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que les services ont été rendus et que le prix est fixé ou déterminable. Ceux-ci sont alors comptabilisés sur une base linéaire pour la durée du contrat à partir du moment où le service commence à être rendu. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de commandite perçus d'avance.

Les produits de publications et d'événements sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que le bien a été vendu, que les services ont été rendus et que le prix est fixé ou déterminable. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de publication et d'événements perçus d'avance.

Les transactions relatives aux investissements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits associés à ces transactions sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les revenus de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Répartition des charges

Les salaires et autres dépenses qui sont partiellement liés aux activités d'*Options politiques* sont affectés aux dépenses d'*Options politiques*. La répartition des salaires est fondée sur le pourcentage de temps consacré par les employés aux activités d'*Options politiques* et la répartition des autres dépenses est fondée sur le budget soumis par la directrice d'*Options politiques*, en fonction des exigences et du pourcentage d'espace utilisé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux indiqués ci-dessous :

Équipement informatique	33 %
Mobilier et agencements	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme qui comprennent les immobilisations corporelles sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé excède les flux de trésorerie nets futurs non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est mesuré comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception des opérations entre apparentés, ajustée par, dans le cas d'instruments financiers qui ne seront pas évalués à leur juste valeur ultérieurement, du montant des coûts de transactions directement attribuables à l'instrument. Les coûts de transactions relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif et évalués à la juste valeur. De plus, l'organisme a choisi d'évaluer par la suite tous les autres placements à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'excédent des produits sur les charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Ces placements, qui consistent en des certificats de placement à court terme rachetables, portent intérêt à un taux de 1,90 % et viennent à échéance en mars 2020 (néant en 2018). Ces placements font partie de la dotation reçue en 2019 pour la création du Centre d'excellence (affectée) qui est décrite à la note 11.

4. DÉBITEURS

	2019	2018
	$	$
Comptes clients	**7 567**	24 916
Dividendes à recevoir	**184 795**	165 159
Montants à recevoir sur la cession de placements	**-**	156 196
Taxes de vente à recevoir	**69 455**	62 784
	261 817	409 055

5. PLACEMENTS

Les placements liés à la dotation de base (grevée d'une affectation interne) (« DB ») sont composés de fonds d'actions, de biens immobiliers et d'obligations en gestion commune et sont présentés à la juste valeur de 42 668 109 $ (41 900 054 $ en 2018) et ont un coût de 33 830 230 $ (33 579 245 $ en 2018).

Les placements liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) (« DCE ») (voir note 11) sont composés de fonds d'actions en gestion commune et d'équivalents de trésorerie et sont présentés à la juste valeur de 8 550 000 $ (néant en 2018) et ont un coût de 8 550 000 $ (néant en 2018). Étant donné que les fonds ont été transférés au courtier peu de temps avant la fin de l'exercice, seule une tranche de 1 900 000 $ des fonds a été placée dans certains fonds de placement après la fin d'exercice. Toutefois, puisque l'idée était d'investir ces fonds de dotation à la fin d'exercice, les équivalents de trésorerie sont présentés à titre de placement à long terme.

	2019	2018
	$	$
Fonds d'actions canadiennes – DB	**11 401 472**	13 587 258
Fonds d'actions américaines – DB	**5 024 227**	4 464 610
Fonds d'actions étrangères – DB	**15 962 697**	13 637 126
Fonds d'obligations et de prêts hypothécaires – DB	**5 812 017**	6 090 765
Fonds de biens immobiliers canadiens – DB	**4 467 696**	4 120 295
Fonds d'actions canadiennes – DCE	**1 995 000**	-
Fonds d'actions américaines – DCE	**2 327 500**	-
Fonds d'actions étrangères – DCE	**2 327 500**	-
Équivalents de trésorerie – DCE	**1 900 000**	-
	51 218 109	41 900 054

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Montant net**
	$	**$**	**$**
Équipement informatique	**429 161**	**414 893**	**14 268**
Mobilier et agencements	**146 953**	**139 681**	**7 272**
	576 114	**554 574**	**21 540**

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	$	$	$
Équipement informatique	423 864	404 875	18 989
Mobilier et agencements	138 873	138 873	-
	562 737	543 748	18 989

7. FACILITÉ DE FINANCEMENT

L'organisme a une marge de crédit de 470 000 $ révisée annuellement avec l'institution financière.

La dette bancaire impayée à tout moment est remboursable sur demande et est non garantie, et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 %. Aux 31 mars 2019 et 2018, l'organisme n'avait pas de solde impayé sur cette marge de crédit.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
	$	$
Fournisseurs et frais courus	**119 334**	157 529
Déduction à la source à payer	**2 682**	-
	122 016	157 529

9. APPORTS REPORTÉS

L'apport de la cinquième décennie est composé d'apports reçus et affectés à des fins spécifiques au gré du Président et approuvés par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, aucun apport n'a été comptabilisé dans les opérations et aucun apport additionnel n'a été reçu.

L'apport de l'entreprise en démarrage est composé d'un apport reçu en 2019 du ministère du Patrimoine canadien afin de couvrir les frais liés à la création d'un centre d'excellence (voir note 11). Dans l'éventualité où des fonds liés à la création du Centre ne sont pas dépensés, le solde résiduel des apports affectés à l'entreprise en démarrage sera transféré à l'exercice suivant et utilisé aux mêmes fins. Au cours de l'exercice, aucun apport n'a été comptabilisé dans les opérations.

	2019	2018
	$	$
Apport de la cinquième décennie	**45 622**	45 622
Apport de l'entreprise en démarrage	**500 000**	-
Solde à la fin de l'exercice	**545 622**	45 622

10. TRANSFERTS INTERFONDS

En vertu d'affectations internes imposées par le conseil d'administration, l'actif net affecté aux opérations doit être maintenu pour financer les opérations de l'organisme. Pour financer les opérations de l'organisme, le conseil d'administration autorise un transfert annuel de ressources de l'actif net affecté à l'actif net non affecté. Ce transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration.

	2019	2018
	$	$
Montant annuel établi selon la formule prédéterminée	**2 279 262**	1 727 923
Montant spécial approuvé par le conseil d'administration	**-**	500 000
	2 279 262	2 227 923
Revenus nets d'investissement	**3 060 051**	1 266 809
Transfert	**(780 789)**	961 114

11. DOTATION POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE (AFFECTÉE)

Les actifs nets liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) représentent l'apport reçu du ministère du Patrimoine canadien pour la création d'un centre d'excellence sur la fédération canadienne, un organe de recherche permanent visant à promouvoir une compréhension commune de la communauté fédérale du Canada et à soutenir les opérations du Centre, qui consistent à mener et à publier des recherches sur la fédération canadienne dans l'intérêt de la population canadienne dans le cadre de leur mission. L'organisme doit conserver en tout temps un montant établi d'actifs nets liés à la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) et préserver son capital. Les fonds doivent être investis selon les lignes directrices en matière de politique de placement de l'organisme. Le revenu généré par les actifs liés à la dotation du Centre d'excellence (affectée) peut servir à couvrir les frais d'exploitation directs annuels et les coûts directs liés aux activités et événements de recherche. Puisque la dotation pour le Centre d'excellence (affectée) a été obtenue juste avant la fin de l'exercice, en mars 2019, elle n'a généré aucun revenu pour l'exercice considéré.

12. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation, excluant certains frais d'exploitation pour lesquels l'organisme est responsable, sont approximativement les suivants :

	$
2020	129 000
2021	127 000
2022	123 000
2023	123 000
2024	123 000
Par la suite	895 000
	1 520 000

13. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement comprend ce qui suit :

	2019	2018
	$	$
Débiteurs	**147 238**	(17 339)
Frais payés d'avance	**4 270**	(11 396)
Créditeurs et frais courus	**(35 513)**	33 136
Apports reportés	**500 000**	-
	615 995	4 401

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, en raison de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition aux risques de l'organisme au 31 mars 2019.

Risque de crédit

L'organisme, dans le cours normal de ses activités, fournit du crédit à ses utilisateurs. L'organisme est exposé au risque de crédit en ce qui concerne ses débiteurs, mais n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'une personne en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit d'utilisateurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations économiques.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ces placements à court terme portant intérêt à des taux fixes, mais a déterminé que ce risque était faible.

Autre risque de prix

Les placements de l'organisme l'exposent à l'autre risque de prix, étant donné que les changements des prix de marché peuvent entraîner une variation de la juste valeur des flux de trésorerie générés par ces placements. Le risque maximum résultant de ces instruments financiers est équivalent à leur juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère ce risque en faisant un suivi constant des flux de trésorerie prévus et annuels et des échéances de ses passifs financiers, en maintenant des actifs liquides ou facilement convertibles en argent et en ayant accès à du financement additionnel provenant de sa marge de crédit.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 2018 ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2019.

1470, rue Peel, bureau 200
Montréal (Québec) H3A 1T1

Tél. : 514 985-2461
Téléc. : 514 985-2559
irpp@irpp.org
irpp.org/fr